

## Energies renouvelables

# Pose de la 1<sup>ère</sup> pierre de l'unité de méthanisation CVE Port de Bordeaux

**CVE, producteur indépendant d'énergies renouvelables, et le Grand Port Maritime de Bordeaux posent aujourd'hui la première pierre de l'unité de méthanisation CVE Port de Bordeaux. Cette solution de traitement des matières organiques de la zone industrialo-portuaire et du territoire de Bordeaux Métropole répondra à la nouvelle réglementation de tri de ses biodéchets. Opérationnelle en 2024, l'unité traitera jusqu'à 25 000 tonnes de matières organiques par an, soit l'équivalent annuel du gaspillage alimentaire estimé pour l'ensemble des habitants de Bordeaux Métropole, et produira un gaz vert pour près de 4 000 foyers.**

### UNE UNITE DE METHANISATION POUR VALORISER LOCALEMENT LES DECHETS ORGANIQUES DE LA ZONE INDUSTRIALO-PORTUAIRE DE BASSENS

Dans le cadre de sa stratégie PÉÉPOS (Port à Énergie et Économie POSitives), le Grand Port Maritime de Bordeaux (GPMB) a lancé en 2019 un Appel à Manifestation d'Intérêts (AMI) pour la valorisation de produits dits « de seconde vie » sur la zone industrialo-portuaire de Bassens. Rempoté par CVE, producteur indépendant d'énergies renouvelables, le projet, installé sur un foncier du Grand Port Maritime de Bordeaux, a nécessité quatre ans de développement. Il vient aujourd'hui apporter **une solution locale aux industriels du port pour la gestion de leurs matières organiques**. Grâce à l'installation de cette unité, la **distance moyenne parcourue par ces déchets pour leur traitement et valorisation sera divisée par cinq**.

L'unité de méthanisation valorisera, **dans un rayon moyen de 18 km, jusqu'à 25 000 tonnes de matières organiques** issues de l'activité industrielle du Port (pour 40% du flux valorisé), des activités de l'industrie-agroalimentaire (40%) et des biodéchets de la restauration et des supermarchés à déconditionner (20%) issus de Bordeaux Métropole essentiellement. Ce centre de traitement et de valorisation en méthanisation sera la **solution la plus proche du centre-ville de Bordeaux, permettant ainsi de réduire considérablement l'empreinte carbone** liée au transport des déchets organiques.

CVE s'est structurée pour gérer de A à Z la filière de valorisation des biodéchets avec :

- La **collecte**, assurée par l'agence Ecovalim de Bordeaux (anciennement Restovalor, start-up girondine rachetée par CVE en avril 2023),
- Le **traitement et la valorisation** des biodéchets encore emballés, grâce à un module de déconditionnement en cours de construction sur le site, qui permettra de réduire les kilomètres parcourus par les déchets et d'avoir un meilleur contrôle de la qualité de la soupe de biodéchets produite et de l'engrais organique à venir,
- La **production d'un gaz renouvelable et local et de digestat**, engrais organique naturel, qui bénéficiera à 22 agriculteurs à proximité.



Le traitement de l'ensemble de ces déchets organiques permettra **d'injecter 330 Nm<sup>3</sup> CH<sub>4</sub>/h sur le réseau géré par REGAZ Bordeaux (32 GWh/an)**, soit l'équivalent de la consommation de 3 500 à 4 000 foyers. En exploitation, plus de **900 000 € seront versés chaque année dans l'économie locale** sous formes de prestations de services (transport, maintenance, épandage...) et de taxes directes et indirectes.

L'unité représente un investissement de **23,8 millions €**, dont 2 714 615 € sont apportés par le Fonds Européen FEDER et 1 185 385 € par l'ADEME Nouvelle-Aquitaine.

Pour Jean-Frédéric Laurent, Président du Directoire du Grand Port Maritime de Bordeaux : *"L'implantation CVE Port de Bordeaux sur notre périmètre s'inscrit clairement dans nos objectifs de décarbonation des activités courantes du port et de ses clients industriels, qui est déjà en marche. Son apport direct pour le territoire, via la fourniture de gaz pour les communes et d'engrais organo-minéral pour l'agriculture en font un bel exemple d'économie circulaire, et illustre une interaction très positive entre le port et son environnement."*

## EN 2030, UNE DIZAINE D'UNITES DE METHANISATION CVE SERONT EN EXPLOITATION EN NOUVELLE-AQUITAINE

**Le 1er janvier 2024, la loi imposera de trier à la source et de valoriser tous les biodéchets.** Une obligation à vocation environnementale à laquelle les unités de méthanisation répondent, en témoigne leur fort développement en France. **CVE est aujourd'hui le seul acteur indépendant qui maîtrise l'ensemble de la chaîne de valeur (collecte, déconditionnement, production de biométhane et retour au sol du digestat)**, avec des projets contribuant à la souveraineté énergétique du territoire.

En 2030, une dizaine d'unités de méthanisation CVE seront en exploitation en Nouvelle-Aquitaine et CVE participera ainsi à 4,2% des objectifs de biométhane de la région. Des projets à taille moyenne et de proximité, au service des entreprises, des collectivités et des agriculteurs du territoire d'implantation de l'unité.

Pour Arnaud Bossis, Directeur Général de CVE Biogaz, : *« L'unité CVE Port de Bordeaux, comme toutes celles que développe CVE en France, apporte une solution au territoire pour se conformer à la réglementation européenne et française qui rendra obligatoire d'ici quelques semaines la gestion séparée des biodéchets. Aujourd'hui, moins de 200 collectivités en France proposent une solution à leurs administrés ! Cette nouvelle unité de méthanisation répond en premier lieu à cette exigence, au service de la transition énergétique de notre pays. Mais au-delà, c'est un cercle vertueux qui se met en place, avec la relocalisation en France d'une production de gaz renouvelable local mis à disposition des citoyens, mais aussi la production d'un engrais organique naturel mis à disposition des agriculteurs ».*

### CVE Biogaz en France

- 7 unités en service, produisant 135 GWh en année pleine
- 4 sites en construction représentant 115 GWh complémentaires
- 35 projets en développement
- 81 salariés
- 500kt/an de déchets organiques valorisés
- Plus de 1 000 clients producteurs de déchets organiques
- 375 agriculteurs partenaires pour 55 000 ha de surface d'épandage.





## **A propos de CVE**

Entreprise à mission depuis 2022, CVE est un producteur indépendant français d'énergies renouvelables, multi-pays et multi-énergies (solaire, biogaz et hydrogène). Le groupe développe, finance et construit des centrales solaires, des unités de méthanisation et de production d'hydrogène pour les exploiter en propre dans la durée. L'objectif de CVE est de créer les modèles énergétiques de demain en produisant des énergies renouvelables locales pour répondre aux besoins des collectivités, des entreprises et du monde agricole dans un modèle de vente directe de l'énergie. C'est au travers de son offre d'énergie verte RespeeR que CVE déploie cette approche du marché. CVE est certifié ISO 9001 et ISO 14001. Basé à Marseille, CVE s'appuie en France sur une équipe de 300 collaborateurs répartis dans 8 bureaux régionaux afin d'être au plus proche des territoires. A l'international, le groupe est implanté au Chili, aux Etats-Unis, en Afrique du Sud et en Espagne. CVE emploie aujourd'hui 400 salariés et prévoit un parc de 2,7 GW d'ici 2027. L'entreprise est également certifiée "B Corp", prestigieux label RSE, et rejoint ainsi une communauté d'entreprises internationales respectant des normes sociales et environnementales très élevées.

Pour plus d'informations : <http://www.cvegroup.com/>

## **A propos du Grand Port Maritime de Bordeaux**

- 7 terminaux portuaires, répartis sur l'estuaire de la Gironde : Le Verdon, Pauillac, Blaye, Ambès, Blanquefort-Parempuyre, Bassens et Bordeaux centre – Port de la Lune
- Une grande diversité de marchandises : pondéreux, conteneurs, vracs énergétiques, vracs agroalimentaires
- Une escale de croisière prestigieuse
- Un outil polyvalent au service de l'économie du grand Sud-Ouest
- Un catalyseur d'innovation et de transition énergétique grâce à VIGIEsip, GIRONDE XL 3D et Bordeaux Technoport
- Des enjeux de biodiversité et de transition énergétique illustrés par les projets PÉÉPOS et H2 Bordeaux
- Un pôle d'excellence naval en maintenance, refit et rétrofit
- Un acteur majeur de l'économie circulaire territoriale
- Plus de 8 100 emplois directs, répartis dans près de 275 entreprises.

Pour plus d'informations : <https://www.bordeaux-port.fr/>

## **Contacts presse CVE**

Albane Fauchille – [albane@agencethedesk.com](mailto:albane@agencethedesk.com) – 06 32 46 55 32

Stéphanie Kanoui - [stephanie@agencethedesk.com](mailto:stephanie@agencethedesk.com) – 06 11 66 00 50

## **Contacts presse Grand Port de Bordeaux**

Océane Pourté – [o-pourte@bordeaux-port.fr](mailto:o-pourte@bordeaux-port.fr) – 06 64 49 92 33

Laurence Bouchardie – [l-bouchardie@bordeaux-port.fr](mailto:l-bouchardie@bordeaux-port.fr) – 06 64 49 92 29

